

La laïcité, une question qui divise au sein de la majorité

Alexandre Lemarié

Un groupe de travail a été créé à l'Assemblée afin d'alimenter le projet de loi du gouvernement sur le financement du culte musulman

Ils ont décidé de se saisir d'un sujet longtemps ignoré au sein de la majorité. Plusieurs députés La République en marche (LRM) ont créé un groupe de travail sur l'islam à l'Assemblée nationale, afin d'alimenter le projet de loi du gouvernement visant à mieux organiser et encadrer le financement du culte musulman en France.

Ce groupe informel s'est réuni pour la première fois en avril, à l'initiative de l'élu de Gironde Florent Boudié, avec l'objectif d'identifier des pistes de réforme, pouvant amener à une rénovation de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat. « *Comme ce sujet sera sur la table du quinquennat, nous avons décidé de travailler dessus en amont pour suggérer des pistes de réflexion au gouvernement* », explique cet ancien député socialiste, qui a déjà été responsable du texte asile et immigration au sein du groupe La République en marche.

Le groupe, qui comptait sept membres à ses débuts, rassemble désormais près de 25 élus macronistes. Parmi eux figurent notamment le député du Val-d'Oise Aurélien Taché, très engagé sur les sujets liés à la laïcité, sa collègue de Paris Elise Fagjeles, qui a été rapporteure du texte asile et immigration, l'ex-juppéiste Marie Guévenoux, l'élu des Bouches-du-Rhône Saïd Ahamada, ou encore celui de Moselle Ludovic Mendès.

Identifier les difficultés

Depuis sept mois, ses membres ont procédé à une trentaine d'auditions de responsables religieux ou de spécialistes, de diverses sensibilités, tels que le président de l'Observatoire de la laïcité, Jean-Louis Bianco, l'imam d'Ivry-sur-Seine, Mohamed Bajrafil, qui prône un islam modéré, ou encore Amine El-Khatmi, l'un des fondateurs du Printemps républicain, une association visant à défendre une laïcité « *ferme sur les principes* ».

Les parlementaires ont également effectué des déplacements pour rencontrer des acteurs du culte musulman, à Marseille début septembre, à Lyon le 9 novembre et à Metz dix jours plus tard. Avec l'objectif d'identifier les difficultés qui se posent à la pratique de la deuxième religion de France dans chaque région. « *Nous avons souhaité prendre le temps d'écouter des responsables du culte musulman dans plusieurs endroits pour déterminer s'il est nécessaire d'adapter la loi de 1905 en fonction des problématiques de chaque territoire* », souligne Ludovic Mendès, élu d'un département sous régime concordataire.

« *C'est un travail d'objectivation, d'expertise* », résume M. Taché. Pour l'instant, deux sujets-clés émergent : la question du financement des lieux de culte ; la formation et le statut des imams. Leurs observations sont destinées à être réunies dans un rapport informel rendu à Matignon ainsi qu'au ministre de l'intérieur, Christophe Castaner.

La constitution de ce groupe permet de spécialiser dès à présent des députés sur ce sujet, pour qu'ils soient en mesure de défendre le texte lors de son examen à l'Assemblée, début 2019. Mais pas seulement. Elle permet surtout de combler un vide au sein de la majorité. Pendant la première année du quinquennat, les questions portant sur la laïcité – et plus spécifiquement de la place à accorder à l'islam dans la société – sont apparues comme un angle mort, voire un sujet tabou, dans le groupe LRM.

Désaccord profond

Depuis le début de la législature, ces thématiques n'ont fait l'objet d'aucun débat lors de la réunion hebdomadaire des 308 députés La République en marche à l'Assemblée nationale. Et le thème de la laïcité n'a été abordé que lors d'une seule réunion du bureau exécutif du parti présidentiel, en mai 2018, au moment de la polémique sur le voile porté par la responsable parisienne de l'UNEF. Prudence oblige.

« *C'est un sujet éminemment sensible, qui n'a jamais donné lieu à un vrai débat, car on craint tous que cela fasse apparaître les divisions internes* », analyse un poids lourd de la majorité. Deux lignes principales cohabitent chez les élus macronistes : les partisans d'une laïcité ouverte et « *inclusive* ». incarnés par Aurélien Taché. Sacha Houlié ou

Laetitia Avia, et les tenants d'une laïcité républicaine plus stricte, représentés par l'ex-juppéiste Aurore Bergé, Elise Fagjeles ou François Cormier-Bouligeon.

Le désaccord est profond. Les premiers accusent les seconds de défendre « *une laïcité rigide, qui a pour corollaire l'exclusion de certains musulmans* », les seconds reprochent aux premiers de « *cautionner des replis communautaristes inacceptables dans la République* ». De son côté, Florent Boudié tente de faire émerger une ligne consensuelle au sein de la majorité, capable de rassembler large. « *Le groupe LRM est à l'image de la société : il est partagé. Ma volonté, c'est de construire une vision collective.* » Au sein du groupe, plusieurs députés LRM reconnaissent « *attendre* » qu'Emmanuel Macron fixe une ligne claire sur ces sujets, avant de s'y rallier.